

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 5 mai 2008, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation, pour l'exercice d'un usage conditionnel, suivante :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relativement à l'aménagement d'un café-terrasse en cour avant attenante au bâtiment situé au 6896, rue Saint-Dominique, en la Ville de Montréal, le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279)*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 16 avril 2008

Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement